Planification

Objectif de la plateforme : P8 AGI'VERT

• Créer une plateforme visant à stimuler les projets en faveur de l'environnement.

Règles de la plateforme

- Soumission de projets par les initiateurs
- Validation des projets par les administrateurs selon les critères de sélection
- Visibilité des projets selon les critères de sélection et le nombre de "likes"
- Attribution de badges correspondant aux objectifs de développement durable
- Classement des initiateurs selon le nombre de projets soumis et accomplis
- Attribution de badges et points bonus pour les initiateurs
- "Liking" des projets par les utilisateurs
- Classement des contributeurs selon les contributions aux projets
- Attribution de badges et points bonus pour les contributeurs
- Récompenses pour les trois premiers du classement des initiateurs et des contributeurs à la fin de chaque semestre
- Possibilité pour les entreprises et autres acteurs d'investir dans les projets

Critères de sélection

17 objectifs de développement durable de l'ONU

Badges

- 17 types de badges correspondant aux 17 objectifs de développement durable de l'ONLI
- Différentes typologies de badges pour les initiateurs et les contributeurs

Classements

- Classement des initiateurs selon le nombre de projets soumis et accomplis
- Classement des contributeurs selon les contributions aux projets

Récompenses

 Aliments, produits de mode, cosmétiques, parfums, produits d'entretien, produits de jardinage éco-responsables

Investissement

Possibilité pour les entreprises et autres acteurs d'investir dans les projets

Réalisation:

1. La première étape de réalisation consiste à créer la plateforme en suivant les règles et les critères définis lors de l'étape de planification.

Étape de revue :

- 1. L'étape de revue commence par une évaluation de la plateforme en fonction des objectifs et des critères définis lors de l'étape de planification.
- 2. Les problèmes éventuels identifiés sont corrigés.
- 3. La plateforme est ensuite améliorée en continu en fonction des retours des utilisateurs et des parties prenantes.

Étape de livraison :

- 1. L'étape de livraison consiste à mettre à disposition la plateforme au public.
- 2. Les parties prenantes sont informées de la mise à disposition de la plateforme et celle-ci est promue (à l'université, distribution de fleyrs et par mail)

Étape de rétrospective :

- 1. L'étape de rétrospective commence par l'analyse des résultats obtenus par la plateforme.
- 2. La satisfaction des utilisateurs et des parties prenantes est évaluée.
- 3. Les points forts et les points à améliorer sont identifiés afin d'optimiser la performance de la plateforme.
- 4. Des actions d'amélioration sont planifiées.